

# Stratégie canadienne sur l'information numérique

## Réunion préliminaire sur invitation

Ottawa (Ontario), les 17 et 18 octobre

# Compte rendu de la réunion

Ce rapport présente un aperçu du déroulement de la réunion, y compris les présentations qui y ont été faites, de même que les résultats des débats qui y ont été tenus.

## I. Aperçu du déroulement de la réunion

Bibliothèque et Archives Canada a tenu une réunion sur invitation d'une durée d'une journée et demie les 17 et 18 octobre derniers, dans le but d'étudier la possibilité d'élaborer conjointement une stratégie nationale sur l'information numérique. Cette stratégie aurait pour objectif de veiller à ce que le Canada dispose d'un contenu numérique vivant et durable dans les années à venir.

La réunion visait à évaluer la nécessité d'élaborer une stratégie du genre et le niveau de soutien des groupes d'intervenants à cet égard, à examiner l'étendue et les paramètres de cette stratégie, ainsi qu'à discuter de la démarche qui serait la plus efficace pour élaborer une stratégie rigoureuse et viable pour le Canada. Les débats portant sur cette démarche servaient à définir l'orientation des étapes subséquentes à franchir en prévision d'un sommet prévu en mars 2006.

La réunion a regroupé plus de 52 participants représentant divers secteurs et intérêts, dont :

- des producteurs de contenu (p. ex., l'Office national du film, le Canadian Book Publishers' Council, l'Association canadienne interprofessionnelle des dossiers de santé, [canadiana.org](http://canadiana.org));
- des bibliothèques et des archives (p. ex., le Conseil canadien des archives, l'Association canadiennes des archivistes, l'Association des archivistes du Québec, la Canadian Library Association, l'Association des bibliothèques de recherche du Canada, le Conseil des directeurs des bibliothèques provinciales et territoriales, l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques);
- des ministères et organismes fédéraux (p. ex., Patrimoine canadien, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, l'Institut canadien de conservation, Industrie Canada, Statistique Canada, l'Institut canadien de l'information scientifique et technique, la Direction du dirigeant principal de l'information, Environnement Canada);
- des organismes de financement (p. ex., la Fondation canadienne pour l'innovation, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, le Conseil de recherches en sciences humaines);
- des projets universitaires numériques (p. ex., Érudit, la Lois Hole Campus Alberta Digital Library);

- des enseignants (Programme intégrateur de technologie pédagogique d'Ottawa-Carleton);
- le secteur municipal (Archives de Montréal).

## **Mot d'ouverture**

Ian E. Wilson, bibliothécaire et archiviste du Canada, a procédé à l'ouverture de la séance. Il a souligné certaines tendances qui, selon lui, nous indiquent qu'il est temps et important d'adopter une démarche stratégique en matière d'information numérique. Il a souligné également la mince ligne qui existe entre la production et la consommation d'information, et la façon dont la société produit maintenant une quantité sans précédent d'information. Il a fait mention des projets *Google Print* et *Open Content Alliance* qui visent à numériser de plus en plus de documents, se demandant si le patrimoine documentaire du Canada contribue à cet univers d'abondance. Il a souligné l'appétit apparemment insatiable des consommateurs d'information, faisant remarquer que 80 % des Canadiens ont affirmé être allés sur Internet récemment et qu'une majorité d'étudiants ont vécu en mode numérique toute leur vie. Il a raconté comment l'information numérique est en train de « modifier notre histoire » en en « modifiant les détails ». Tout cela, soutient-il, nous rappelle qu'un contenu électronique rigoureux, bien préservé et accessible à grande échelle au fil du temps, est d'une importance capitale pour notre culture et notre patrimoine, pour notre responsabilité face au public et pour notre développement social et économique en tant que nation. Il espérait donc que les participants engagent un débat ouvert et franc, afin de déterminer s'il était nécessaire d'élaborer une stratégie nationale sur l'information numérique et si, en tant que pays, nous avons la volonté de la mettre en œuvre.

## **Documents de travail et présentations**

Avant la réunion, on a distribué aux participants trois documents de travail. On peut se les procurer sur demande et ils seront bientôt disponibles sur le site Web de BAC.

- *Vers une stratégie nationale sur l'information numérique : Portrait de la situation actuelle au Canada*
- *Vers une stratégie nationale sur l'information numérique : Revue des initiatives internationales pertinentes*
- *Information numérique à Bibliothèque et Archives Canada : Vue d'ensemble des progrès et des enjeux*

### **« Le portrait sur la scène nationale et internationale »**

John McDonald et Kathleen Shearer ont présenté des exposés résumant les deux premiers documents.

Ils ont souligné qu'au Canada, des organismes représentant tous les secteurs de la société produisent de l'information numérique sous plusieurs formes – une information dont la valeur ne cesse de croître. Les fournisseurs de services représentent donc un secteur de plus en plus important. Ils constatent que l'information numérique est devenue un bien précieux et important pour les Canadiens. Toutefois, les producteurs de contenu numérique ont tendance à vouloir répondre aux besoins immédiats, sans réfléchir pleinement à la possibilité de réorientation et d'accès à long terme. Il existe également un secteur de service en plein essor qui vise à aider les éditeurs de contenu à rendre accessible leur contenu dans l'environnement numérique. La gestion de

l'information numérique est généralement non coordonnée, les compétences en matière de gestion de l'information numérique (surtout en ce qui concerne sa conservation) sont dispersées et les expériences sont rarement partagées.

Il reste aussi à régler les questions du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle pour faciliter la conservation et l'utilisation de l'information numérique au fil du temps. Comme les nouvelles normes et pratiques varient d'un secteur et d'une discipline à l'autre, il faut également établir une corrélation entre eux pour faciliter l'interopérabilité de l'information.

M. McDonald et M<sup>me</sup> Shearer constatent également que l'absence de ressources humaines, notamment dans le secteur de la conservation numérique, est encore importante. Le perfectionnement des compétences et la formation ont tendance à rester au sein des disciplines (p. ex., gestion de documents, bibliothéconomie, etc.), alors que les enjeux nouveaux touchant les secteurs de la création, de l'accès et de la conservation numériques nécessitent des approches multidisciplinaires.

Les organismes qui assurent la coordination, la gouvernance et le financement du contenu ou des services ou de l'infrastructure numérique(s) ne font que commencer à adopter des approches stratégiques fondées sur des rôles et des responsabilités clairement définis et des structures de gouvernance et des cadres de responsabilisation efficaces. En matière de gouvernance et de reddition de comptes, il reste à définir les rôles et responsabilités au Canada. On se rend compte de plus en plus de la nécessité d'établir une coopération et des partenariats entre sphères de compétence.

Sur la scène internationale, M. McDonald a remarqué la présence de nombreuses initiatives de premier plan, qui bénéficient d'un financement adéquat et qui, pour l'élaboration de stratégies nationales en matière d'information numérique, sont une référence et un catalyseur. Bien que beaucoup d'initiatives importantes propres aux disciplines soient en cours, la tendance est à des approches multidisciplinaires qui permettent de réunir les points forts inhérents aux disciplines individuelles, telles que la gestion de documents et la bibliothéconomie, de manière à concentrer les efforts sur les questions précises entourant l'information numérique. Cependant, une grande partie d'entre elles sont des activités de recherche et de développement axées sur la gestion et la conservation de l'information numérique, ainsi que sur l'élaboration de stratégies nouvelles en matière d'accès, plutôt que sur la mise en œuvre de mesures concrètes et durables. Les organismes gouvernementaux semblent prêcher l'exemple, et les bibliothèques et archives nationales jouent des rôles importants.

Les conférenciers ont terminé en disant qu'il faut tirer des leçons de ces approches qui pourraient servir à l'élaboration d'une stratégie canadienne. Ils sont d'avis que cette stratégie doit être « réalisable et réelle », et ne doit pas seulement traiter des questions de technologie, mais tenir compte aussi de toute l'infrastructure des normes, des systèmes, des lois et politiques, et du capital humain, y compris le perfectionnement des compétences et la formation.

### **« Programme national d'infrastructure d'information numérique »**

William G. LeFurgy, gestionnaire de projets numériques à la Library of Congress, a présenté un exposé sur le Programme national d'infrastructure d'information et de conservation numériques (NDIIPP) des États-Unis.

Ce programme, qui a vu le jour suite à l'adoption d'une loi par le Congrès en décembre 2000, consiste à élaborer une stratégie nationale visant à conserver d'importants

documents numériques en péril et à travailler en collaboration avec d'autres intervenants afin d'évaluer, d'améliorer et de mettre en œuvre cette stratégie. Le programme a reçu une allocation de 100 millions de dollars (US), dont 75 millions sont subordonnés à la collecte de subventions d'un montant équivalent auprès de sources non fédérales. La somme totale allouée au programme jusqu'à présent est de 175 millions de dollars (US).

Les éléments clés du programme sont les suivants : son objectif immédiat, qui consiste à conserver les documents numériques en péril dans le cadre d'un modèle distribué, l'engagement des nombreux intervenants qui y participent et l'élaboration d'une stratégie assez flexible pour demeurer pertinent au sein du nouvel environnement sociopolitique et à l'affût des progrès rapides de la technologie.

Le programme a jusqu'à présent financé deux secteurs d'activité :

- Huit projets de partenariat de collaboration, principalement dirigés par d'importantes universités américaines, ont reçu une subvention de trois ans pour « apprendre par l'expérience » dans le cadre de la collecte et de la conservation d'information numérique de différentes formes. Ces projets visent le contenu culturel, le contenu politique sur Internet, l'information géospatiale, l'information sur les sciences sociales, les documents commerciaux électroniques et la télévision numérique.
- Un programme de subventions de recherche a été mis en place en collaboration avec la NSF dans le but d'étudier des modèles de dépôts numériques, des outils, des techniques et des procédés, ainsi que des questions organisationnelles, économiques et politiques.

Le NDIIPP vise actuellement trois principaux secteurs :

- La création de nouveaux partenariats (dont une participation accrue du secteur privé) et le maintien des relations actuelles;
- L'augmentation des activités de recherche et de développement dans le secteur des modèles de dépôts numériques, de la technologie et des questions organisationnelles, économiques et politiques;
- La participation accrue d'intervenants des États.

M. LeFurgy a souligné que la participation d'autant d'intervenants différents était quelque chose de nouveau pour la bibliothèque et, bien qu'à l'origine la bibliothèque ait tenté de rester dans l'ombre le plus possible, ses partenaires l'ont incitée à jouer un rôle beaucoup plus actif dans la conception du programme et de ses projets, et dans la promotion du « réseau des réseaux ».

En réponse aux questions des participants, M. LeFurgy a dit constater deux défis principaux : entretenir les relations avec les partenaires et gérer les attentes/demeurer concentré. Au début, a dit M. LeFurgy, c'est toujours palpitant, mais il peut être difficile de maintenir l'enthousiasme et la bonne entente au fil du temps. Et, comme il s'agit d'un domaine vaste, il peut également être difficile de demeurer concentré, efficace et flexible sans ouvrir la porte trop grande. Il a aussi fait remarquer que la participation du secteur privé est l'une des principales lacunes du programme. On mène actuellement des consultations afin de définir le rôle que pourrait jouer le secteur privé et de déterminer vers quels intervenants clés on doit se tourner.

## **Débats**

La réunion a donné lieu à une série de débats. Le premier visait à cerner les questions et préoccupations importantes concernant la nécessité, la vision, la portée et le déroulement d'une stratégie nationale sur l'information numérique. Plus tard, les participants ont engagé des discussions en petits groupes dans le but de réfléchir aux questions clés que sont la production, la conservation, l'accès et la mise en place de l'infrastructure d'appui.

Le deuxième jour, toujours en petits groupes, les participants se sont penchés sur les conditions définitives dans lesquelles cette stratégie évoluerait et sur les principales étapes à franchir pour obtenir ces conditions. Ils ont ensuite discuté des tâches à accomplir d'ici le sommet de mars 2006 et des groupes d'intervenants qui doivent être présents au sommet. Durant ces deux jours, les présentations faites par chacun des petits groupes ont donné lieu à des débats constructifs.

## **Mot de la fin**

Au terme de la réunion, Ingrid Parent de Bibliothèques et Archives Canada a remercié les participants, et Ian E. Wilson, bibliothécaire et archiviste du Canada, a livré le mot de la fin. Il a souligné combien il est important de tenir ces débats, de tenter de définir l'atout canadien – un atout qui reflète les valeurs et la société canadiennes dans un univers virtuel et qui, par le fait même, enrichit le contexte canadien de l'information au profit des Canadiens.

## II. Résumé des débats

### 1. Existe-t-il un besoin?

Les participants étaient tous d'avis qu'il faut déployer des efforts mieux ciblés et plus concertés au Canada pour surmonter les nombreux défis importants que présente l'information numérique, et que c'est en adoptant une stratégie nationale qu'on pourrait y arriver.

Les participants ont recommandé que la stratégie vise des secteurs prioritaires où l'on observe des lacunes dans les rôles, les responsabilités et les activités, comme c'est le cas dans la gestion (c.-à-d. la collecte et la conservation) de l'information numérique. Ils admettent qu'il existe un besoin constant de renforcer la quantité d'œuvres canadiennes de toutes sortes dont on dispose sous forme numérisée, et que le Canada semble avoir beaucoup de retard sur les États-Unis et d'autres pays pour ce qui est des investissements, notamment dans la recherche et le développement, la normalisation, l'interopérabilité et la conservation de l'information numérique. Pour reprendre les mots d'un des participants, nous devons considérer l'information numérique comme le « capital intellectuel et informationnel » du Canada et, par conséquent, investir dans sa croissance, sa longévité et son accessibilité.

Les débats portant sur la nécessité de définir clairement les moteurs, l'objectif et les critères de réussite d'une stratégie ont donné lieu à un examen de la vision et des résultats visés.

### 2. Que cherchons-nous à réaliser en adoptant une stratégie?

#### a) Vision

Le débat portant sur la vision de la stratégie était construit autour des questions suivantes :

À quoi les « conditions définitives » ressembleraient-elles (dans dix ans, par exemple)?

- Que cherchons-nous à réaliser au profit des Canadiens et du Canada?

Répondant à ces questions, les participants ont proposé des éléments de la vision qu'une stratégie nationale pourrait favoriser :

- Les Canadiens auraient libre accès à une vaste gamme de documents numérisés ou nés sous forme numérique, publiés ou non publiés.

Une grande quantité de documents feraient autorité et seraient réutilisables, y compris, mais sans s'y limiter, les documents ayant une valeur culturelle et historique.

- Grâce à une sensibilisation importante du public, la conservation serait bien comprise de tous les intervenants, et les Canadiens en reconnaîtraient l'importance.
- Les documents sous forme numérique ne seraient plus en péril. Il y aurait un réseau distribué de dépôts de confiance.

L'environnement de l'information numérique serait enrichi et favorable à des « Canadiens branchés informés et axés sur le savoir ».

Les participants ont souligné que cette vision ne pourrait être réalisée par une seule institution; il est clair qu'il faut élaborer une stratégie visant à assurer un effort cohérent et concerté.

### **b) Portée**

Certains participants étaient d'avis qu'une stratégie complète visant à régler toutes les questions liées à l'information numérique serait trop générale, trop ambitieuse. Ils ont soutenu qu'on devrait se concentrer sur les « gros morceaux » qui révèlent des secteurs prioritaires ou des lacunes courantes, et qui permettent d'observer une progression graduelle. Ce point a été soulevé de nouveau sur le plan du financement; les participants ont soutenu que les organismes et établissements de financement à tous les échelons veulent obtenir un rendement de leurs investissements, et hésiteraient à investir dans une stratégie ou dans des projets qui sont de portée trop ambitieuse ou qui ne sont pas dans leur intérêt direct.

Les participants étaient tous d'avis qu'en dépit de la nécessité d'établir des priorités, le cadre stratégique devrait rester général pour l'instant – du moins jusqu'à ce que l'on ait examiné les conditions définitives souhaitées, que l'on ait mieux compris les défis et critères de réussite de la stratégie, et que l'on ait entrepris une analyse plus rigoureuse des lacunes. Ils ont donc convenu que la stratégie devait englober :

- les documents numériques de toutes sortes (culturels, scientifiques, données, etc.);
- toutes les compétences qui y ont des intérêts;
- toutes les étapes fonctionnelles du cycle de vie (p. ex., création/production, gestion/conservation, accès/utilisation), ainsi que l'infrastructure essentielle à ces fonctions.

### **c) Flexibilité**

Les participants ont soutenu tout au long de la réunion que la stratégie devait pouvoir s'adapter au nouvel environnement numérique et, par conséquent, qu'elle devait être ouverte et évolutive. M. LeFurgy a confirmé, d'après son expérience du NDIIPP, qu'effectivement l'environnement évolue rapidement et parfois soudainement; une conceptualisation flexible et évolutive de la vision s'est donc révélée utile dans leur cas.

## **3. Que devrait englober la stratégie?**

Certains participants ont proposé que la stratégie soit axée sur la conservation numérique, qui à elle seule constitue une question complexe. D'autres ont recommandé qu'elle englobe la conservation et l'accès, ce dernier étant plus susceptible d'attirer du financement. L'un des participants a fait remarquer que l'accès dépend tellement de la conservation que la « conservation, c'est l'accès à long terme ». Une majorité écrasante de participants était d'avis que la stratégie doit tenir compte de la nécessité d'augmenter le volume de documents numériques accessibles aux Canadiens et de les conserver au fil du temps.

## **a) Production**

Certains participants ont souligné qu'une stratégie doit reconnaître les pressions commerciales que subissent la plupart des producteurs de contenu numérique, et que les créateurs de contenu ne sont souvent pas les fournisseurs à long terme. Les campagnes d'information et de sensibilisation doivent viser les producteurs, et ces derniers doivent démontrer l'importance de maintenir l'information accessible au fil du temps (y compris le potentiel de marché dans les années à venir), et le besoin qui en résulte d'utiliser des normes viables et ouvertes, ainsi que des pratiques saines, durant la phase de production du cycle de vie de l'information. Comme la conservation numérique est nécessaire à l'accès futur, la production initiale devrait être définie en tenant compte de la conservation et miser sur les attributs de la conservation.

Les participants ont souligné que la création de contenu, dans la numérisation comme dans la conservation de documents nés sous forme numérique, vise habituellement à répondre à des besoins locaux. Une stratégie nationale favoriserait idéalement une perspective élargie dans laquelle de plus en plus d'institutions percevraient leur contenu comme une contribution à l'ensemble de la nation.

## **b) Conservation**

Les participants ont engagé leur débat autour de l'observation faite par M. LeFurgy selon laquelle « si c'est numérique, c'est en péril » et de celle d'un participant qui a soutenu que la conservation est nécessaire à l'accès futur.

En ce qui a trait aux critères de sélection des documents à conserver, les participants ont admis qu'il est difficile sinon impossible de prévoir ce qui sera important en bout de ligne. Néanmoins, ils jugent nécessaire d'élaborer des lignes directrices relatives à la collecte et d'assigner des responsabilités claires, et soutiennent que les institutions telles que les universités, les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que les administrations municipales, doivent trouver des moyens de répondre de la viabilité à long terme de ce qu'elles produisent. Ils croient également qu'il faut créer au Canada un ensemble distribué de dépôts de données.

Les participants ont souligné qu'on commence maintenant à inclure dans les documents à conserver au fil du temps les documents prénumériques que l'on a numérisés dans le but précis de les conserver (non seulement d'y avoir accès), comme c'est le cas de certains documents audiovisuels.

En général, les participants ont convenu qu'il faut accroître la sensibilisation et mettre en place des consignes pragmatiques, de même qu'une aide financière et technique pour sauvegarder les documents numériques en péril. On doit investir des sommes importantes pour constituer un réseau regroupant des dépôts solides et fiables de documents numériques, capables de gérer et de transférer de grandes quantités d'information numérique à long terme.

Les participants ont souligné les dangers auxquels sont particulièrement exposés les documents qui sont conservés par des organismes de petite et moyenne envergure, à but lucratif ou à but non lucratif, qui risquent de perdre leurs biens dans les dix à vingt prochaines années, mais qui sont incapables d'entreprendre un processus de conservation numérique à long terme en raison du manque de compétences et de fonds.

Les participants ont manifesté une préférence marquée pour l'adoption d'une approche distribuée en matière de production et de conservation de documents électroniques. Pas

une seule institution au Canada ne peut réussir à gérer tout le contenu numérique. À cet égard, on attribue à Bibliothèque et Archives Canada un rôle de coordination, tous les intervenants prenant part au modèle distribué se partageant la responsabilité. Les participants ont souligné que le secteur privé peut être amené à prendre part au modèle distribué (il assurerait, par exemple, la conservation ou l'entreposage moyennant des frais).

### **c) Accès**

Certains participants jugent nécessaire de comprendre le public et d'évaluer ses besoins en matière de contenu et d'accès.

Ils ont proposé de créer un ensemble de principes visant à faire en sorte que les besoins de l'utilisateur final soient le moteur principal d'une stratégie d'accès. Les participants ont donné libre cours à leur imagination en proposant l'inscription des principes sur un t-shirt portant la mention « Je suis Canadien ». Ils ont proposé que la stratégie soit destinée à assurer un accès libre, procurant de la valeur ajoutée à ses utilisateurs (p. ex., autorité de la source, précision du rappel). En facilitant un accès direct, on devrait insister sur la convergence des portails et la nécessité d'en assurer l'interopérabilité. L'accès devrait être équitable et offert partout en tout temps. Il ne devrait pas être limité par la langue. Il devrait permettre à toutes les générations d'accéder à un contenu significatif et aux utilisateurs de choisir eux-mêmes leurs outils.

Certains participants ont souligné qu'on ne pourrait réussir à offrir une quantité énorme de documents canadiens recyclables que par la numérisation systématique ou la saisie d'objets d'information – que ce soit des images, des textes ou des multimédias – afin de créer un ensemble vaste et ouvert de documents provenant de sources de premier ordre, à partir desquels on pourrait créer d'autres documents d'information à valeur ajoutée et de nouvelles formes de savoir.

Les participants croient qu'un effort concerté est nécessaire pour régler la question des droits de propriété intellectuelle, de manière à répondre adéquatement aux intérêts des consommateurs tout en protégeant les droits des créateurs.

### **d) Infrastructure d'appui**

Les participants ont affirmé que l'infrastructure d'appui et les directives devraient servir à aider les organismes à réaliser les buts et objectifs de la vision. Ils jugent essentiel que tous les intervenants comprennent bien leurs rôles, que les organismes de financement comprennent et appuient la vision, qu'il y ait une entente sur les normes et techniques, que les modules soient favorables à l'interopérabilité et que la conservation soit un sous-produit des activités quotidiennes. L'infrastructure d'appui devrait en outre favoriser l'accès au capital intellectuel du Canada et le contrôle de celui-ci, et contribuer à promouvoir les valeurs du Canada ici et à l'étranger.

Les participants ont admis qu'il faudra faire beaucoup d'efforts pour définir les besoins réels d'un modèle distribué en matière d'infrastructure d'appui et contribuer à mettre les morceaux en place. À court terme, il faudra déterminer les obstacles (p. ex., les lois, politiques et technologies) et les sources de financement. Bien que les participants croient qu'il est possible que les programmes de financement actuels puissent intégrer à leurs critères des besoins raisonnables en matière d'information numérique, ils constatent un besoin clair d'allouer de nouvelles sommes pour payer les nouveaux coûts associés à la création, à la gestion et à la conservation de l'information numérique, de même qu'à la promotion de l'accès à celle-ci.

## **e) Leadership**

Les participants ont convenu en général que la stratégie nécessite un point central – un pivot. Ce pivot procurerait cohérence et rigueur au processus d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie, assurant son bon fonctionnement, alors que de nombreuses institutions s'occuperaient des tâches nécessaires. Les participants ont soutenu que Bibliothèque et Archives Canada est bien placée pour assumer ce rôle. On a demandé à BAC de constituer un secrétariat qui coordonnerait les efforts concertés devant être déployés en prévision du sommet de mars, et qui exécuterait d'autres tâches en vue de réaliser la stratégie nationale sur l'information numérique.

## **4. Comment devrions-nous procéder?**

### **a) Principes**

Beaucoup ont admis que ce qui est accompli actuellement n'est que la première étape et qu'il faut poursuivre le débat et agir, au lieu de chercher des solutions parfaites et les présenter sous forme complète au sein d'une stratégie complète. Le principe dans ce cas-ci est de s'occuper des « gros morceaux », de les cerner et de les régler en quelque sorte avant le sommet.

Les participants ont également convenu que l'élaboration de la stratégie doit être un processus de *consultation* et de *collaboration*. Même s'il nécessitera un engagement réel en temps de la part des intervenants, il servira à obtenir le soutien d'un nombre plus élevé d'intervenants, respectera les différents rôles et assurera la faisabilité de la stratégie.

Le processus d'élaboration de la stratégie devra s'inspirer de modèles internationaux et prévoir un mécanisme visant à cibler des approches pouvant être empruntées à d'autres disciplines. On devra y examiner des initiatives qui se sont révélées efficaces et d'autres qui ont échoué. Bref, nous devons, dans la mesure du possible, « *adopter et adapter* ».

Les participants ont insisté sur la nécessité d'établir *une vision et des objectifs clairs* dans le but d'obtenir un engagement et un appui au sommet. De quelle manière prévoyons-nous encourager les divers groupes? Les participants ont soutenu que l'on devrait consulter des intervenants de divers secteurs, qu'il s'agisse d'utilisateurs ou de producteurs de contenu, afin de connaître leur vision et leurs besoins, et leur expliquer qu'ils devront vivre avec les conséquences de leur inaction.

### **b) Représentation au sommet**

Les participants ont souligné que les utilisateurs finaux doivent être représentés au sommet. L'un d'eux a soutenu que les petites collectivités de tout le pays doivent y être représentées, car elles comptent des producteurs et des utilisateurs d'information numérique, et risquent de perdre leurs biens culturels et économiques. On a aussi affirmé qu'on devra aborder la question de l'écart entre les générations au sommet en y invitant de jeunes producteurs et utilisateurs.

Les participants ont discuté du moment propice pour amener le secteur privé à collaborer. Certains croient qu'il importe depuis le début de voir à ce que leurs points de vue parfois différents en matière de conservation et d'accès soient pris en compte, et de doter la stratégie d'une orientation pragmatique. L'un des participants a souligné que, d'après son expérience passée, lorsqu'on consulte des groupes d'industries seulement

au moment où la planification progresse bien, on n'obtient pas leur plein engagement. Les participants éventuels du secteur privé dont il est fait mention sont Rogers, Sympatico, CANARIE et des représentants des nouveaux médias. D'autres participants étaient d'avis qu'on devrait d'abord doter la stratégie nationale d'une vision plus cohérente – vision que l'on pourrait définir lors du sommet de mars – et qu'après, on solliciterait la participation du secteur privé. Comme l'a expliqué M. LeFurgy, c'est aussi la démarche qu'on a adoptée aux États-Unis concernant le NDIIPP.

L'un des participants a affirmé qu'il faut distinguer les artistes et les créateurs, qui sont des producteurs de contenu provenant d'entités commerciales, et que les créateurs doivent être représentés au sommet, affirmation sur laquelle se sont entendu les autres participants.

### **c) Tâches à accomplir en prévision du sommet national**

Les participants ont proposé diverses façons de procéder, mais ont en général convenu que les tâches suivantes doivent être accomplies :

- Dresser une liste plus complète des intervenants à inviter au sommet de mars;  
Poursuivre les consultations sur quelques-uns des « gros morceaux » qu'il reste à régler dans la stratégie (probablement dans le même sens que la production, la conservation, l'accès, etc.);
- Définir les avantages de la stratégie;
- Analyser des modèles internationaux;
- Établir une présence électronique afin d'obtenir plus de renseignements et une collaboration accrue;
- Se préparer en prévision du sommet.